

# le M éwen

Le journal d'information de la commune de Saint-Méen-le-Grand



n°14 / Décembre 2021  
www.stmeen.fr



" En faisant scintiller notre lumière, nous offrons aux autres la possibilité d'en faire autant ".  
*Nelson Mandela, prix Nobel de la paix en 1993*

## P5 CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Se former à la citoyenneté



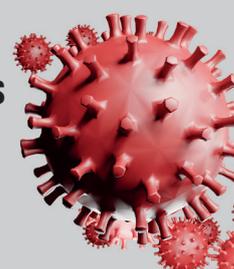
## P8 MÉDIATHÈQUE

Le programme des animations en 2022



## P10 TÉMOIGNAGES

Au temps du COVID



## SOMMAIRE

### P.2 Édito

### P.3 MAIRIE

- PLU/Écogardes/  
Vidéosurveillance/  
Conseil municipal  
des jeunes/Congrès  
des maires

### P.6 RETOUR EN IMAGES

### P.7 COMMERCES

- Les installations  
depuis 2019

### P.8 CULTURE

- Infos médiathèque

### P.9 PATRIMOINE

- Les oubliés de 1870

### P.10 PORTRAITS

- Saint-Méen, au  
temps du COVID

### P.12 EN BREF PRATIQUE



Le Mewen est  
une publication  
de la mairie de  
St-Méen-le-Grand.

**Directeur de la publication**  
Pierre Guitton, maire

**Comité éditorial :**  
A. Divet, O. Chemin-Vaugon,  
F. Bekono, M.-H. Le Pape,  
A. Le Bouter, B. Hervochon,  
Y. Rio, L. Onfroy, L. Garel

**Conception, rédaction :**  
Coconut graphics, Montreuil/Ille

**Crédit photo :** mairie, P. Robin

**Impression :** Imprimerie  
mévennaise Roudenngrafiks

**Tirage :** 2500 exemplaires  
(imprimés sur papier recyclé)  
I.S.S.N. en cours

### CONTACT

Mairie  
Place de la Mairie  
35290 Saint-Méen-le-Grand  
Tél. 02 99 09 60 61  
Fax. 02 99 09 58 00  
E-mail: [contact@ville-  
st-meen-le-grand.fr](mailto:contact@ville-st-meen-le-grand.fr)  
[www.stmeen.fr](http://www.stmeen.fr)

## édito



Chères concitoyennes et chers concitoyens,

L'hiver s'installe, les jours vont bientôt rallonger, la lumière naturelle va augmenter et en attendant la ville de Saint-Méen-le-Grand s'est parée de mille feux. Cette année encore aura été si particulière à Saint-Méen comme ailleurs. La pandémie est toujours là, la nouvelle vague risque de contrarier les fêtes de fin d'année avec la crainte de revivre un confinement. Les témoignages de nos concitoyens que vous allez découvrir nous montrent à quel point cette épreuve a marqué les esprits...

Saint-Méen-le-Grand poursuit sa transformation avec les travaux du carrefour Grosbon qui s'achèvent. La sécurité des Mévennaises et Mévennais est également au cœur de nos préoccupations avec :

- l'implantation de trois ralentisseurs

rue de Merdrignac, Avenue Foch et Avenue de Brocéliande,

- l'installation de trois nouveaux radars pédagogiques,
- la mise en place du dispositif éco-garde pour des missions de surveillance et de sensibilisation.

Un nouveau conseil municipal des jeunes est créé, pour favoriser l'implication de notre jeunesse.

Et pour finir, un peu d'histoire avec notre chapelle Saint-Joseph qui nous montre combien notre ville est riche de son patrimoine !

Espérons que les mois qui viennent soient meilleurs. En attendant, soyez prudents en respectant les gestes barrières.

Bonnes fêtes de fin d'année et prenez soin de vous. **Le maire, Pierre Guitton**

## EN BREF

### POINT TRAVAUX EN COURS

#### CARREFOUR GROSBON

Au moment où vous lirez ce journal, les travaux d'aménagement du carrefour rue du Général-Grosbon/rue Maurice/rue de Dinan devraient être terminés, avec la plantation des végétaux début décembre.



#### PISCINE COMMUNAUTAIRE

Les travaux de la piscine avancent avec les lots charpente, couverture et le bardage. Début décembre sont prévus les tests d'étanchéité des bassins. La remise du bâtiment est toujours prévue pour mai-juin 2022.

# PLU et aménagement urbain : une vision sur 10 ans

LA MUNICIPALITÉ A INITIÉ EN 2017 LA RÉVISION DU PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME).

## Pourquoi une révision ?

Il faut mettre le PLU en conformité avec les législations et les réglementations des différentes strates administratives (État, Région, Département, communauté de communes...) en vigueur, en constante évolution. Un PLU est obsolète après 10 ans. En 2017, l'équipe municipale a fixé son projet politique. En même temps, la municipalité a fait appel à un bureau d'études, Altéreo, pour plancher sur un projet d'aménagement du centre bourg.

## Où en est-on ?

Après un diagnostic territorial, on en est à l'étape « Projet d'Aménagement de Développement Durables » (PADD), qui correspond au projet politique de la commune en matière de développement et d'aménagement du territoire pour les 10 prochaines années. Ce PADD a fait l'objet d'une réunion publique le 4 novembre 2021. Une cinquantaine de Mévennais(es) y ont participé. La réunion présentait les grandes lignes du projet, qui comporte trois grands axes :

- vitaliser le centre bourg (ce projet est actuellement étudié par Altéreo qui a déjà fait des propositions. Vous pouvez suivre cette étude sur les totems à l'entrée de la mairie).
- faire évoluer les infrastructures et les équipements structurants pour permettre le développement : choix des voies de transport, des voiries...
- préserver le cadre de vie naturel et patrimonial.

Ces trois axes prennent en compte l'évolution de la démographie et l'attractivité économique de la commune.



La réunion du 04 novembre a réuni une cinquantaine d'habitants qui ont pris connaissance des grandes lignes du futur PLU.

Après recueil des avis des services de l'État et des nombreux services intermédiaires concernés (PPA: Personnes Publiques Associées), la prochaine étape présentera les détails du projet, avec le règlement, les zonages et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Concrètement, ces OAP indiqueront les grands principes d'urbanisme sur les secteurs géographiques déterminés précédemment. C'est à ce stade que se feront les choix de structures, d'habitat, de voiries qui impacteront la vie des Mévennais.

Ce projet fera l'objet d'une nouvelle réunion publique au 2<sup>e</sup> trimestre 2022.

*Vous souhaitez poser des questions? Une adresse mail dédiée au PLU est mise à votre disposition : [revisionplu@stmeen.fr](mailto:revisionplu@stmeen.fr)*

## Les phases de révision du PLU

### DIAGNOSTIC

= état des lieux

+ étude de redynamisation du centre-bourg

### PADD

= projet politique de la commune en matière de développement et d'aménagement

### Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), zonage et règlements

= traduction réglementaire du projet

### Validation

= consultation des PPA, arrêt du PLU, enquête publique, approbation.

## Des patrouilles **de proximité**

LA MAIRIE A ENGAGÉ UN PARTENARIAT AVEC ÉCO-GARDE EN ILLE-ET-VILAINE, POUR DES MISSIONS DE SURVEILLANCE ET DE SENSIBILISATION.

Depuis octobre, vous les avez peut-être déjà croisés en ville, ces gardes en uniforme kaki patrouillant à pied ou dans leur véhicule. Ils font partie d'Éco-garde en Ille-et-Vilaine, une association loi 1901, composée d'agents assermentés agréés par l'État et soumis à l'autorité et au contrôle du préfet et du procureur de la République pour leur compétence de police judiciaire. Éco-garde en Ille-et-Vilaine propose depuis 2014 ses services de police de l'environnement. Cette mission initiale, par exemple sur le site du lac de Trémelin, s'est élargie progressivement à des missions de police rurale.

### Une mission de service public

« De nombreuses communes nous sollicitent » affirme M. Cohan, à l'origine de la structure. « Notre

*mission de service public, complémentaire de la police municipale et la gendarmerie, peut pallier un manque d'effectifs ; il répond à une demande de sécurité ».* Ces agents de proximité, qui fonctionnent comme des pompiers volontaires, interviennent en patrouilles régulières ou à la demande, avec un large éventail de missions. « Nous aidons les municipalités à organiser la protection de leur territoire. » ajoute M. Cohan, à l'origine d'Éco-garde.

### Sensibiliser, avertir, verbaliser

Outre le conseil, les agents interviennent principalement auprès des usagers pour les sensibiliser. L'enjeu de sécurité publique commence avec le respect des arrêtés municipaux, que ce soit pour de petites infractions comme jeter un mégot par terre ou se garer en



M. Cohan et son véhicule de service

dehors des places de stationnement. Lutter contre les incivilités quotidiennes, protéger les biens publics et privés, prévenir les risques, assurer une présence visible, sont quelques-unes des missions confiées à ces agents ruraux. Une gamme de compétences élargie pour couvrir tous les champs de la sécurité, de la prévention à la répression.

## Vidéoprotection, **un dispositif de prévention**

L'ÉQUIPE MUNICIPALE S'ÉTAIT ENGAGÉE À METTRE EN PLACE UN SYSTÈME VIDÉO DANS SA PROFESSION DE FOI. LE DOSSIER AVANCE AVEC UN PREMIER ÉTAT DES LIEUX.

Le major Philippe Tanguy, commandant de brigade à Montauban et l'adjudant-chef Legris, référent sûreté, ont présenté une première étude au conseil municipal le 25 octobre 2021.

### Un outil de dissuasion

Pour prévenir les actes malveillants (incivilités, vols), l'idée première est d'identifier les zones à risques et de les restreindre. On peut les rendre plus sûres en ajoutant simplement un éclairage. Pour Damien Legris, la vidéoprotection est dissuasive pour des délinquants potentiels : « une caméra

*posée devant un entrepôt contenant des valeurs limitera la tentation du vol. Notre étude distingue une délinquance « locale » et une délinquance « itinérante » liée à l'attractivité de la commune et à sa proximité avec les grands axes routiers. Contre tout délit, le placement stratégique des caméras est une des réponses au sentiment d'insécurité et aux cambriolages. »*

Le dispositif est soumis à l'approbation d'une commission préfectorale pour chaque caméra. Une signalétique devra afficher la présence de la vidéoprotection à l'entrée de la commune. En Ille-et-

Vilaine, une cinquantaine de communes sur 343 sont équipées.

### Des vidéos pour témoigner

Les caméras enregistrent 24h/24 mais aucun opérateur ne regarde d'écran. Les films sont consultables uniquement par des agents habilités, à la demande du maire ou lors d'une enquête. Leur conservation dure 30 jours avant qu'ils ne soient effacés.

Il reste aux élus à déterminer la taille et le coût du dispositif à mettre en place...

# Le conseil municipal **des jeunes**



ENTRETIEN AVEC LAURENCE FLEURY,  
ADJOINTE AU MAIRE, CHARGÉE DU PÔLE  
ENFANCE ET JEUNESSE

## Y a-t-il déjà eu un conseil municipal des jeunes auparavant ?

Oui, les précédentes équipes municipales en ont mis en place en 1996 et 2011. En 2015, nous avons essayé d'en créer avec les collégiens, mais nous n'avons pas réussi à mobiliser les jeunes. Pour ce nouveau mandat, nous nous sommes engagés à mettre en place un conseil. Nous faisons appel aux élèves de CM1 et CM2 habitants Saint-Méen. Des interventions avec Diana Besnier, responsable périscolaire, Isabelle Gaspais, directrice de l'accueil de loisirs "Les dauphins" et Corinne Heurtebise, animatrice, sont prévues dans les deux écoles, privée et publique.

## À quoi sert ce conseil ?

Il s'agit d'impliquer les jeunes dans la vie de la commune. Susciter le dialogue avec les élu(e)s, débattre pour se former sur la citoyenneté, la responsabilité. Mieux connaître leur commune et en devenir les acteurs. Il est important de créer du lien, de les faire participer à la vie sociale, culturelle et sportive. Ils pourront proposer des projets, voire les présenter au conseil municipal « adulte » et donner un avis sur les projets en cours.

## Comment cela fonctionne ?

Entre 9 et 15 candidats sont élus pour 2 ans. De quatre à six réunions par an leur seront propo-



sées, en présence du maire et d'un élu référent. Des commissions thématiques pourront être mises en place, selon leur envie. Ils seront épaulés par une animatrice.

*PS : à la date de sortie du journal, les élections, identiques aux élections adultes avec vote en isolement et dépouillement public des résultats, ont déjà eu lieu (le 11 décembre). Vous pouvez voir les photos sur le site facebook de la commune.*

 [mairiesaintmeenlegrand](https://www.facebook.com/mairiesaintmeenlegrand)

## Emplettes **au congrès des maires**

**Du 16 au 18 novembre une délégation de sept élu(e)s s'est rendue au congrès des maires, au Parc des expositions à Paris.**

« L'objectif était de recueillir des informations ; nous avons déterminé nos besoins éventuels pour des projets futurs », précise Anne Divet, adjointe. Sur place, deux groupes ont sillonné les stands dédiés aux équipements. Ils ont découvert des toilettes publiques... sèches, de nouveaux équipements de jeux en matériau composite pour les écoles. Ils ont évalué les aménagements sportifs comme les city parks et les pelouses synthétiques de football ; et les solutions de toiture végétale (pour la future maison de santé). La visite a permis de recenser les différents modèles de bornes interactives d'affichage légal : elles seront obligatoires à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022 et remplaceront l'affichage papier.

Les élu(e)s ont également participé à deux conférences : « Dynamisation des cœurs de ville et commerces de proximité » et « Tiers lieux et place des élus ». « Cette conférence est venue alimenter notre réflexion sur la création d'un espace pluriactivités où l'on peut mêler commerce et animations », ajoute A. Divet. « Cela a également été l'occasion de rechercher des financements, notamment pour le matériel de vidéoprotection. Le Fonds interministériel pour la défense peut ainsi financer à hauteur de 20 % ce type d'investissement ».

Ce salon professionnel des maires aura donc tenu ses promesses. Les élu(e)s sont revenu(e)s avec beaucoup d'idées et d'informations.

## EN BREF

### ÉLECTIONS DE 2022

**Pour participer, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales. Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle, jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.**

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait fait les démarches de recensement citoyen à partir de 16 ans.

Comment s'inscrire ?

En ligne sur Service-Public.fr, en mairie, ou par courrier adressé à votre mairie. Dans tous les cas il faut présenter des justificatifs d'identité et de domicile.

**À la suite d'un déménagement, il faut modifier son inscription sur la liste électorale.**

# ALBUM PHOTOS *Retour en images*

Durant l'été 2021

1 **L'opération "Argent de poche"**, organisée par la mairie de Saint-Méen pour les jeunes Mévennais(e)s

Le samedi 4 septembre 2021.

2 **Ciné Toiles**, organisé par les bénévoles de l'association du cinéma Le Celtic

3 **Forum des associations**, organisé par la commune

Le mercredi 10 octobre 2021.

4 **Foire Saint-Denis**, organisée par l'association de l'Union du commerce de Saint-Méen-le-Grand

Le dimanche 14 octobre 2021

5 **Braderie**, organisée par l'association de l'Union du commerce de Saint-Méen-le-Grand

Le dimanche 14 novembre 2021

6 **Bourse aux jouets**, organisée par l'association Familles Rurales



1



2



3



4



5



6

# Panorama des derniers **commerces installés dans la commune**

L'OFFRE COMMERCIALE ÉVOLUE ; LE MEWEN LISTE CI-DESSOUS LES NOUVEAUX ARRIVANTS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES.



**Food a mén**  
**Plats à emporter**

53 rue de Merdrignac

Burgers, sandwiches, tacos, pizzas, couscous et tajines, livraison à domicile.



**Pauline Maison Beauté**  
**Salon de beauté**

21 rue de Merdrignac

Un maître mot : le bien-être, avec soins du visage, massages, conseils...



**L'Atelier de Koz**  
**Restaurant**

3, avenue du Maréchal-Foch

Cuisine de saison avec des produits frais. Un menu du midi différent chaque semaine.



**Opticien Krys**  
**Opticien**

22 place du Général-Patton

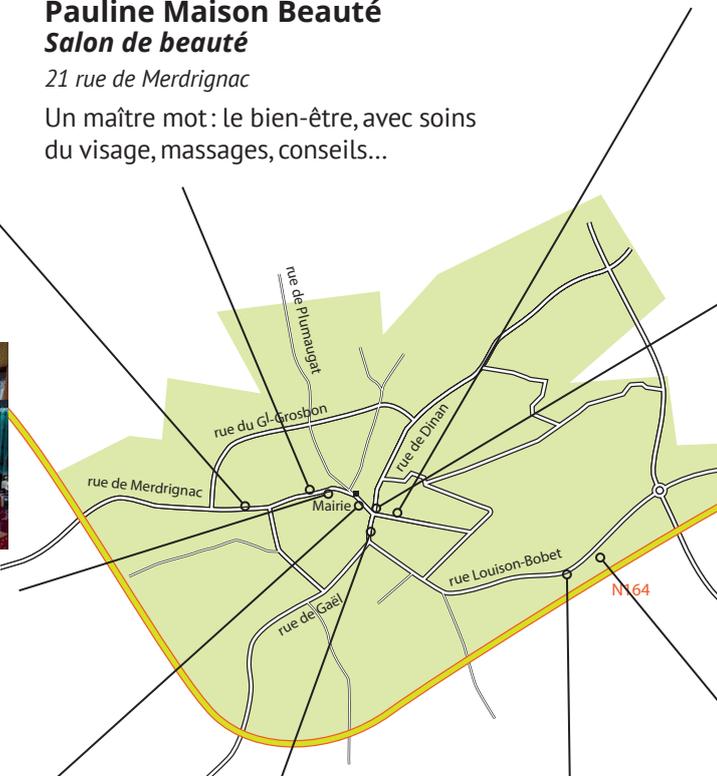
Propose un large choix de montures et un bilan visuel gratuit.



**L'armoire à cadeaux**  
**De tout... un peu**

11 rue de Merdrignac

De la naissance à la déco, en passant par les gadgets ou des meubles, plein d'objets à offrir ou pour se faire plaisir.



**À tout'pompe**  
**Chaussures-maroquinerie**

15 place du Général-Patton

Des chaussures multi marques hommes/femmes/enfants en cuir animal... et végétal.



**EKS store**  
**Cigarettes électroniques et CBD**

6 rue Louison-Bobet

Formé aux addictions avec un diplôme reconnu en « conseil en produits de vapotage en lien avec l'arrêt du tabac ».



**Le kiosque à pizza**  
**Pizzas à emporter**

rue Louison-Bobet

39 pizzas dont « la Mévennaise », faites sur place avec des farines du grand moulin de Paris. Suivez les promotions sur les réseaux sociaux.



**Fournil de la Grange**  
**Boulangerie-pâtisserie traiteur**

ZA du Bois du Maupas

Produits artisanaux faits maison avec des farines sélectionnées. Formules et plats à consommer sur place.

# Vous ne lisez pas ? Venez à la médiathèque !

La pandémie nous a tous contraints à un repli. Le Covid rôde, circonscrit par les gestes barrières et le pass sanitaire. Plus que jamais, la médiathèque conserve son rôle de lieu d'échanges. Lecture, ateliers, animations : le programme pour 2022 est chargé. Profitez-en : sortez, lisez, échangez et rencontrez des auteurs !

## Du caaaalme...

Cette année est placée sous le signe de la lenteur, la décontraction, le bien-être. Ce sera le thème du prix des lecteurs. À partir du 7 janvier, des bulletins de vote seront glissés dans une sélection de romans, BD et livres de témoignage. À vous de voter pour vos ouvrages préférés en glissant ces bulletins dans l'urne dédiée. Ce prix est complété par de nombreuses animations, qui commenceront avec une intervention « Naturopathie et fleurs de Bach ». Elles s'inséreront dans les habituelles animations du vendredi, de 18 à 20 heures.

## Le mois du livre en Bretagne

L'agence de coopération régionale « livre et lecture en Bretagne » organise du 12 février au 13 mars le premier mois du livre en Bretagne, qui met en

avant la création littéraire et les éditions bretonnes.

### AU PROGRAMME :

• **Le 18 février : rencontre avec Véronique Renard Deslandes**, auteure de livres de science-fiction et de polars. Elle animera un atelier d'écriture pour adolescents/adultes sur la science-fiction. Attention, places disponibles limitées !



• **Le 25 février : Cécile White**, illustratrice et artiste. Toute la journée, rencontre avec deux groupes d'élèves de grande section pour des rencontres autour de son dernier livre « *la météo des couleurs* ». Séance de dédicace à 18 heures.



© Contraste

• **Le 4 mars : Food éditions.** L'éditeur de dessins de presse et de la collection « *Petite histoire des grandes marques* » viendra parler de son métier et vendra ses ouvrages.



• **Le 11 mars : Pog**, auteur/scénariste de BD et de livres adultes/enfants. Rencontre avec des classes et le soir dédicace

en partenariat avec la librairie de Montfort *La petite marchande de prose*.



Pour toutes les animations, le pass ainsi que le port du masque restent obligatoires.

**Plus d'infos :** 02 99 09 40 43  
bibliotheque@ville-st-meen-le-grand.fr  
<https://mediatheque-stmeen.fr/>

## Vous n'avez pas le pass ?

Contactez la médiathèque : vous pouvez réserver des livres, on vous les dépose à l'entrée. Si vous ne savez pas lequel choisir, faites-nous part de vos goûts, nous vous soumettrons une sélection surprise ! De même, vous pouvez rendre les livres en les déposant dans la boîte dehors. Tous les livres sont désinfectés, même ceux qui sont manipulés sur place mais non choisis sont mis dans des caisses et désinfectés.

## Vous avez une passion ?

Devenez l'espace d'une soirée l'intervenant qui partagera cette passion avec le public !

*N'hésitez pas à nous contacter...*

## Escalade au chaud

Depuis septembre, la nouvelle section d'escalade du SCM a pris son envol. 15 adultes, dont 13 débutants, affinent depuis leur prise sur le mur de l'espace Luce-Douady, chaque mardi de 20h30 à 22h30. Le mercredi, des créneaux d'une heure 15 ont lieu de 13h30 à 18h30 pour 8 enfants de plus de 10 ans (il reste 2 places).

Contact : [scmescalade@gmail.com](mailto:scmescalade@gmail.com)



## Nager, pédaler, courir...

Août 2021 a vu la naissance de l'association Mewen Triathlon Aventure, qui se propose de faire découvrir le triathlon à tous, de 14 à 77 ans. Adeptes du multisport, voilà les entraînements pour cette saison :

- Course chaque mercredi à 20h au stade L.-Bobet,
- Natation un dimanche sur 2 à la piscine de Montfort (9h30-10h30),
- Cyclisme un dimanche sur 2, départ du COSEC à 9h30.

Les séances, animées par un coach, sont adaptées au niveau de chacun. Venez rejoindre les 25 sportifs déjà inscrits ! Contact : [mewentriathlonaventure@gmail.com](mailto:mewentriathlonaventure@gmail.com)

# Les soldats oubliés **de 1870**

LA CHAPELLE SAINT-JOSEPH ABRITE DANS SA CRYPTe UNE NÉCROPOLE DE SOLDATS MORTS AU COMBAT (CF. MEWEN N°13). CE MÉMORIAL REND HOMMAGE AUX MORTS DE TOUTES LES GUERRES... EXCEPTÉ CEUX DE LA GUERRE DE 1870-1871.

Lors de ce conflit 1870-1871, l'abbé Nantel fait le vœu de construire une chapelle pour Saint-Joseph, si les troupes allemandes arrêtent leur progression avant Saint-Méen. Ils feront demi-tour à... Laval, en janvier 1871. La veille, la vierge apparaît à Pontmain. Autant de signes qui tiennent du miracle. L'abbé tiendra sa promesse et construira sa chapelle. Il s'y fera inhumer.

## Documenter la guerre de 1870

Cette histoire, c'est l'association *Mémoire mévennaise* qui la raconte. Elle rédige actuellement une publication sur cette période méconnue de l'histoire mévennaise. Jean Briand, président de l'association et l'un des rédacteurs le détaille : « *les archives sont très riches pour les hommes : documents liés à la conscription, à la logistique, à l'état civil... La numérisation des archives facilite les recherches. Notre précédente publication sur la guerre 1914-1918 nous avait demandé cinq ans de recherche, sept mois ont été nécessaires pour celle-ci !* »

Ce travail, une fois édité, contribuera à réhabiliter ces oubliés de l'histoire, alors que 2021 marque les 150 ans du conflit. Ce sera aussi une façon de faire connaître la chapelle et attirer dons et subventions pour sa restauration.

## 138 Mévennaïens mobilisés

1870 évoque le siège de Paris et la Commune. 138 Mévennaïens ont participé à ce conflit.

Ces combattants sont issus de la conscription, de la garde nationale civile, ou sont des engagés volontaires.

- Pour la conscription, un conseil de révision cantonal vérifie l'état de santé. Puis un tirage au sort détermine les futurs conscrits. Les étudiants ecclésiastiques en sont dispensés ; les plus riches peuvent chercher un remplaçant et rédiger un contrat notarial, moyennant finances. Le service dure sept ans. Ces soldats seront affectés à l'armée de l'Ouest.

- La garde nationale mobile est composée des hommes n'ayant pas été tirés au sort ; ils sont réservistes durant cinq ans. Ses membres soutiendront le siège de Paris contre les Allemands.

- 30 sont engagés volontaires, certains feront partie de la Légion des volontaires bretons, composée aussi d'anciens zouaves de l'armée pontificale. Ces francs-tireurs forment une milice privée au statut légal et ne sont pas rattachés à l'armée. Leurs combattants sont utilisés dans des actions de guérilla pour désorganiser l'ennemi.

## Biographies et batailles célèbres

L'ouvrage à paraître relate les grands moments de ce court conflit (19/07/1870-28/01/1871) et la biographie de tous les Mévennaïens mobilisés. Sur les quatorze décès répertoriés, sept meurent au combat et sept de maladie. Quatre Mévennaïens sont faits prisonniers, dont un qui meurt en Allemagne.

Pour Jean Briand, ce conflit révèle des avancées technologiques : le chemin de fer, développé par Napoléon III, qui achemine des troupes, du matériel et de l'armement. Les Mévennaïens partiront de la gare de Rennes. Auparavant les soldats se déplaçaient... à pied. L'arrivée du télégraphe électrique, qui remplace le télégraphe manuel de Chappe, permet une communication accrue. L'un des points marquants reste l'impréparation du commandement et le manque de formation des troupes, qui conduiront à la capitulation.

Peu de sources documentent le rôle des femmes et des civils à cette époque. Le *Journal de Rennes* fait état d'une souscription à Saint-Méen, pour l'armée, qui récoltera 500 francs, une somme conséquente. En décembre 1870, les troupes allemandes progressent rapidement vers l'ouest. La mère supérieure Mère Sainte-Hélène prépare les sœurs de la Congrégation à une fuite éventuelle. Vêtements et objets précieux doivent être prêts pour un départ précipité. Les Allemands ayant rebroussé chemin à Laval, une procession de deux cierges soutenus par des prêtres parcourt les rues de Saint-Méen.



**Au fronton de la chapelle : au centre, l'abbé Nantel offre le bâtiment à Saint-Joseph ; à gauche (derrière son dos) des soldats prussiens (avec des casques à pointe) rebroussent chemin devant (à droite) les murailles de Laval.**



# Saint-Méen, paroles au temps du COVID

CHAQUE MÉVENNAIS(E) A VÉCU DIFFÉREMMENT LES DERNIERS 18 MOIS DE PANDÉMIE. VOILÀ QUELQUES TÉMOIGNAGES, FORCÉMENT SUBJECTIFS, SUR CETTE PÉRIODE PROCHE.



**Emma Peltais**, étudiante en 2<sup>e</sup> année à l'IFSI de Rennes (Institut de formation en soins infirmiers)

« Lors du premier confinement, j'étais encore lycéenne. Les épreuves du BAC ayant été annulées, je l'ai obtenu en contrôle continu. Puis l'entrée à l'Institut, en septembre 2020, s'est faite en semi-distanciel. Avec le confinement 2 mois après, je n'ai pas pu avoir de liens avec mes ca-

marades de promotion. J'ai fait des stages à l'EHPAD de Saint-Méen, à Paimpont, au CHU de Rennes, où l'on m'a confié des tâches variées. Le port du masque est difficile, les patients ne nous reconnaissent pas; pour certains, c'est difficile de nous comprendre. Les moments de convivialité disparaissent: on ne mange pas

ensemble entre soignants. Je loge en colocation à Rennes, près de l'école. Lors du couvre-feu à 19h, avec la fin des cours à 17h30, on tournait vite en rond à deux. La situation a pu décourager des élèves: il y a eu des abandons de formation. Il me reste un an 1/2 d'ici juin 2023, le COVID n'a pas entamé ma volonté de poursuivre ce métier. »



**Sylvie Communier**, animatrice à l'Ehpad de Saint-Méen

« Je suis dans le milieu hospitalier depuis 30 ans et animatrice depuis 10 ans. En temps normal, nous organisons des ateliers du lundi au vendredi. Revue de presse, cuisine, sorties au cinéma, au restaurant, à la médiathèque, et même de la voile à Dinard! Du jour au lendemain, les résidents se sont retrouvés isolés. Nous sommes allées au travail, mais il

s'agissait d'autres tâches. Nous avons maintenu le lien avec les familles via Skype, avec des échanges très positifs. Puis le COVID a touché 70 patients et 50 membres du personnel. Avec ce cluster, on se déplaçait dans les chambres avec tablier, surblouse, masque, gants et charlotte. Il fallait constamment désinfecter les locaux. Les résidents disaient « on se croit en guerre ». On n'a pas ménagé nos heures. Après le confinement, les visites ont été rétablies au rez-de-chaussée: 1/2 heure

par famille avec un plexiglas, sans pouvoir s'embrasser ni se toucher, ni partager un gâteau. Cela ressemblait à un parloir de prison. On a vécu des moments tendus, la situation était dure pour tous. Résidents et professionnels sont maintenant vaccinés et l'on a repris les sorties par petits groupes. On sent bien que les résidents, avec lesquels des liens forts se sont créés ces derniers mois, ont du mal à ressortir. Cette épreuve nous a tous marqués; j'espère ne pas la revivre.



**Anne-Laure Houitte**, premier enfant

Imaginez-vous accoucher le 12 mars 2020. On parle du virus dans les couloirs de l'hôpital, le personnel ne porte pas de masque et reste autant que possible à la porte de la chambre; seul le père a droit de visite. « J'ai explosé mon forfait téléphone, le seul lien avec mes proches! » avoue la jeune maman. Une infirmière débranche un jour la TV « pour ne pas me stresser au vu des infos ». Ambiance.

Le lundi suivant la maman et sa petite Maïwenn quittent la maternité. Le lendemain, le pays entre dans un confinement strict. « On a fait toutes nos courses en drive. J'étais stressée, je n'arrivais pas à allaiter et je craignais de manquer de lait. Pendant deux mois la seule sortie a été une promenade dans le lotissement, ce qui nous a permis de sympathiser avec les voisins! C'était aussi une relation privilégiée avec ma fille, au calme. Pas de PMI (protection maternelle infantile), pas de sage-femme. Heureusement il n'y

a pas eu de problème, je me suis déplacée seulement deux fois pour voir le pédiatre. Les membres de la famille n'ont pas vu ma fille avant le 11 mai. Toutes les générations se sont équipées en appli vidéo. Quand je revois les premières photos prises, toutes les têtes sont masquées. »





**Océane Garel**, étudiante en master  
Direction de projets audiovisuels et  
numériques en langues étrangères  
à la Rochelle

« J'ai passé l'essentiel de ma licence 3 Erasmus en distanciel, de septembre 2020 à juillet 2021.

Mon échange au Pérou, prévu en février 2020, a été annulé. Je suis partie à Valence en Espagne, où j'ai passé, de septembre à janvier 2021, un semestre universitaire en ligne. Je logeais en colocation avec des étudiants français, espagnols et égyptiens. Le port du masque était obligatoire mais les bars, les restaurants et les cinémas restaient ouverts.

On a eu un durcissement progressif du couvre-feu, avec des horaires... espagnols ! En passant de 1h à 22h

fin janvier 2021. Contrairement à la France, il n'y a pas eu de 2<sup>e</sup> confinement. Les Espagnols semblaient marqués par la rigueur du premier confinement. Ils étaient très disciplinés ; tout le monde portait le masque, même lors du réveillon du premier de l'an.

Les tests étaient payants : de 70 à 120 euros pour les personnes cas contact ou lors d'un déplacement à l'étranger. La campagne de vaccination a été similaire à ce qui se passait en France, mais aucun pass sanitaire n'a été instauré.

Mon prochain stage est prévu au printemps 2022 en Amérique du sud, tout dépendra de l'évolution de la pandémie. »



**Bernard Gaudin**,  
président du club  
des aînés Les Blés  
d'or

Élu président en 2019 après deux ans de vacance du bureau et la crainte d'un arrêt de l'association, Bernard voit toutes les activités cesser brutalement lorsqu'arrive le premier confinement. « Les réunions, organisées une semaine sur deux avec belote, scrabble, tarot, palet et marche, les repas, les voyages : tout s'est arrêté ».

Le club des aînés, ce sont 210 adhérents en 2020. La doyenne, Louise, a 98 ans. « La reprise s'est faite progressivement. On est passé de 50 à 60 personnes mi-juin 2021 à 110 personnes lors d'une réunion de club mi-novembre. Le club manque aux personnes seules. On me demande : « Quand va-t-on se retrouver ? » Pour les couples et les plus jeunes, c'est plus facile. Beaucoup hésitent à revenir. Et ceux qui ne sont pas vaccinés restent chez eux ». À sa connaissance, peu de contaminations ; aucun décès n'est à déplorer parmi les adhérents.

À 78 ans, Bernard a beaucoup voyagé. Il a aimé le Mexique et Madagascar. « J'aimerais relancer les voyages au moins à la journée. Mais tout reste suspendu aux contraintes du COVID ».

En janvier auront lieu les élections pour renouveler le bureau. Une occasion pour recruter de nouveaux adhérents et d'étoffer la quinzaine de bénévoles actifs dans le club ?



**Pascal le Moing**, hôtelier restaurateur

« Un ami m'a appris le samedi 14 mars 2020 à 21 heures par SMS que mon établissement serait fermé à minuit. Je venais de recevoir toute la marchandise pour la semaine.

Dès le lundi, nous avons organisé un service de plats à emporter pour les clients habituels. Avec les restaurants fermés, des artisans, ayant l'autorisation de continuer leur travail, venaient depuis Merdrignac pour trouver de quoi se nourrir le midi ! On a continué à travailler, à deux au lieu de trois. Les aides de l'état ont été les bienvenues. Nous avons découvert un nouveau rythme de travail, avec des horaires restreints et... une meilleure qualité de vie. Changer nos horaires nous a fait réfléchir à l'organisation de notre entreprise. L'hôtel a continué d'héberger à la semaine les salariés faisant des chantiers localement ; je leur déposais des plateaux-repas. Au retour des clients, après ce pre-

mier confinement, on a senti un peu de tension ; la taille de la salle ne nous permettait pas de répondre à quelques demandes de répartition très espacées.

Dans l'ensemble le public est très compréhensif. Bien sûr, certains refusent toujours le pass sanitaire et ne reviennent que pour des plats à emporter. On est resté ouvert cet été, ne prenant que trois jours en juillet : la mairie nous a autorisé à prendre des places de parking pour augmenter la surface de la terrasse et avoir des tables plus espacées. Malheureusement le temps ne nous a pas été très favorable ! Le pass sanitaire est certes une contrainte, que l'on doit demander aux habitués à chaque fois qu'ils viennent. Ce n'est pas toujours compris. J'ai un proche qui a eu le covid. Il est resté trois mois à l'hôpital et a du mal à reprendre le cours de sa vie. Cela fait réfléchir... »



EN BREF

FAMILLES RURALES : L'ENTRAIDE AU QUOTIDIEN

**Familles rurales est une association mévénnaise, connue pour ses activités de loisirs animées par des bénévoles depuis 1965. L'association revendique également des actions d'entraide et de solidarité.**

UN SOUTIEN SCOLAIRE PERSONNALISÉ, GRATUIT, À LA CARTE



Depuis 1990, l'association propose des ateliers d'accompagnement à la scolarité. Ils s'adressent à titre gratuit aux enfants du CP à la 3<sup>e</sup>. Il s'agit d'un soutien scolaire individuel

ou en groupe, selon les besoins. Les enfants sont accompagnés par un des six bénévoles participant à cette action. Le suivi est personnalisé. Outre aider l'enfant dans l'acquisition des connaissances, l'objectif est de renforcer son autonomie personnelle, de favoriser l'organisation des devoirs et de lui faire découvrir différentes pratiques qui pourront lui être utiles.

Des places sont disponibles tout au long de l'année. Il n'y a pas de durée minimale d'engagement, il s'agit d'un soutien sur mesure, « à la carte ». Les séances, d'une durée d'une heure à une heure trente, ont lieu une fois par semaine, le soir ou le mercredi après-midi, au local de Familles rurales, 43 rue de Plumaugat. N'hésitez pas à les contacter !

Contact au 02 99 09 53 70 ou [asso.st-meen@famillesrurales.org](mailto:asso.st-meen@famillesrurales.org)

RECHERCHE BÉNÉVOLES POUR BOUTIQUE SOLIDAIRE



Depuis 2019, et suite au succès des bourses aux jouets et aux vêtements, l'association réfléchit à la création d'un lieu permanent de vente. Cette

boutique solidaire proposerait des vêtements de seconde main, des objets de puériculture et des jouets. Des intervenants pourraient animer des ateliers d'échange et de savoirs. L'emplacement du local et les filières d'approvisionnement ne sont pas encore choisis, mais la gestion du lieu se fera de manière coopérative. Outre un salarié, des bénévoles feront vivre la boutique.

Vous avez du temps, vous souhaitez partager vos compétences ou avez simplement l'envie d'intégrer une équipe dynamique pour ce projet solidaire ? N'hésitez pas à les contacter !

EN PRATIQUE *La guimauve, une douceur pour Noël*



Pour 50 guimauves :

- 250 g de sucre en poudre
- 8 cl d'eau
- 20 g de miel
- 12 g de gélatine en feuille
- 3 blancs d'œufs
- l'arôme de votre choix : eau de rose, fleur d'oranger, coulis de framboise, purée de pistache, zestes de citron ou de fruits de la passion, café...



20 min.

Pour l'enrobage :

- 50 g de sucre glace
- 40 g de fécule de maïs

sulfurisé. Versez la guimauve encore chaude et lissez la surface à la spatule.

7 Laissez refroidir puis mettez au réfrigérateur pendant au moins 1 heure. Laissez sécher 24 h.

8 Démoulez la guimauve et coupez-la à la forme souhaitée avec un couteau trempé dans de l'eau chaude ou un emporte-pièce. Roulez les morceaux dans le mélange sucre glace-fécule (qui permet d'assécher le sucre glace et évite à la guimauve de coller).

Vous pouvez aussi enrober vos guimauves de chocolat noir, pour plus de gourmandise.

Dégustez !



LE SAVIEZ-VOUS ?

Cette confiserie emprunte son nom à la guimauve (*Althaea officinalis L.*), une plante commune en Europe. On extrayait le mucilage de ses racines, une substance qui gonfle au contact de l'eau et forme un gel. La gomme obtenue a été depuis remplacée par de la gélatine animale ou de l'agar-agar, issu des algues.

Envoyez-nous une photo de vos réalisations sur : [contact@ville-st-meen-le-grand.fr](mailto:contact@ville-st-meen-le-grand.fr) nous les posterons sur le site facebook de la mairie.